



ÉTABLISSEMENT

Ville de Nice / Métropole NCA
(06)
Direction de la Commande
Publique - Service des Marchés
Publics
45 rue Gioffredo
06364 NICE CEDEX 4

AVIS D'ATTRIBUTION

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Nice (06), Contact : Monsieur le Maire, Direction des Contrats Publics 5rue de l'hôtel de Ville, 06364 Nice cedex 4, FRANCE.
Tél. : +33 497134470. Courriel : dao@nicecotedazur.org. Code NUTS : FRL03.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.e-marches06.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.e-marches06.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : 20V0456 - Fourniture et livraison de produits frais salés et sucrés pour collations bars et buvettes pour les besoins de la Régie Acropolis-Nikaia de la Ville de Nice - Relance

II.1.2) Code CPV principal

15811511

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

Appel d'offres ouvert - articles R.2124-2, R.2161-1 du Code de la commande publique. La consultation a pour objet : Pour assurer le déroulement normal des événements qu'elle organise (congrès, séminaires, cérémonies, concert, etc...), la Régie Acropolis-Nikaia a besoin de s'approvisionner en produits alimentaires salés et sucrés afin de pouvoir assurer les prestations de collations destinées aux bars et buvettes et à la pause-café. Il s'agit de produits frais et non surgelés.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui

II.1.7) Valeur totale du marché

Offre la moins chère : 600000 / la plus chère : 1000000 euros

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : Fourniture et livraison de produits salés confectionnés à base de denrées alimentaires brutes pour collations bars et buvettes et pauses-café.

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15811510 , 15812121

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : NICE

II.2.4) Description des prestations

Accord-cadre à bon de commande :

minimum annuel : 80 000,00€ HT

maximum annuel : 250 000,00€ HT

Durée (hors reconduction) : 12 mois

Début du marché : À la notification du contrat.

Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P. L'accord-cadre à

bons de commande sera attribué à plusieurs opérateurs économiques, dans la limite d'un nombre maximum de 3 et selon la règle de répartition suivante :

- en cas de 3 attributaires :

- l'opérateur économique arrivé en 1ère position se verra attribuer un montant minimum annuel de commandes au moins équivalent à 45% du montant minimum annuel, soit 36 000,00 € HT annuels ;
- l'opérateur économique arrivé en 2ème position se verra attribuer un montant minimum annuel de commandes au moins équivalent à 35% du montant minimum annuel, soit 28 000,00 € HT annuels.
- l'opérateur économique arrivé en 3ème position se verra attribuer un montant minimum annuel de commandes au moins équivalent à 20% du montant minimum annuel, soit 16 000,00 € HT annuels.

Si le nombre d'attributaires est inférieur à 3 (2 ou 1), les pourcentages de répartition de commandes minimales seront les suivants :

- en cas de 2 attributaires :

- l'opérateur économique arrivé en 1ère position se verra attribuer un montant minimum annuel de commandes au moins équivalent à 60% du montant minimum annuel, soit 48 000,00 € HT annuels ;
- l'opérateur économique arrivé en 2ème position se verra attribuer un montant minimum annuel de commandes au moins équivalent à 40% du montant minimum annuel, soit 32 000,00 € HT annuels.

- en cas d'attributaire unique :

- l'opérateur économique se verra attribuer un montant minimum annuel de commandes au moins équivalent à 100 % du montant minimum annuel, soit 80 000,00 euros HT annuels.

La Régie Autonome Acropolis Nikaia s'engage envers les différents attributaires de l'accord-cadre sur la répartition des montants minimum de ce lot, telle que précédemment énoncée.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 60%

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-4 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123 du Code de la commande publique. Le présent contrat prévoit une/ou plusieurs prestations supplémentaires éventuelles. Celles ci sont définis dans l'Acte d'engagement.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Agrément/Autorisation spécifique :

Agrément sanitaire préfectoral des établissements au titre du règlement CE n°853/2004 ou attestation permettant de démontrer que la demande d'agrément est en cours. Dans ce dernier cas, le soumissionnaire devra fournir le document demandé au plus tard avant l'attribution du marché faute de quoi le marché ne pourra pas lui être attribué.

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Fourniture et livraison de pains et viennoiseries pour collations bars et buvettes et pauses-café.

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15810000 , 15812200 , 15811300 , 15811100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Nice

II.2.4) Description des prestations

Accord-cadre à bons de commande

Minimum annuel : 40 000,00€ HT

Maximum annuel : 150 000,00€ HT

Durée (hors reconduction) : 12 mois

Début du marché : À la notification du contrat.

Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

L'accord-cadre à bons de commande sera attribué à plusieurs opérateurs économiques, dans la limite d'un nombre maximum de 3 et selon la règle de répartition suivante :

- en cas de 3 attributaires :

- l'opérateur économique arrivé en 1ère position se verra attribuer un montant minimum annuel de commandes au moins équivalent à 45% du montant minimum annuel, soit 18 000,00 € HT annuels ;
- l'opérateur économique arrivé en 2ème position se verra attribuer un montant minimum annuel de commandes au moins équivalent à 35% du montant minimum annuel, soit 14 000,00 € HT annuels.
- l'opérateur économique arrivé en 3ème position se verra attribuer un montant minimum annuel de commandes au moins équivalent à 20% du montant minimum annuel, soit 8 000,00 € HT annuels. Si le nombre d'attributaires est inférieur à 3 (2 ou 1), les pourcentages de répartition de commandes minimales seront les suivants :

- en cas de 2 attributaires :

- l'opérateur économique arrivé en 1ère position se verra attribuer un montant minimum annuel de commandes au moins équivalent à 60% du montant minimum annuel, soit 24 000,00 € HT annuels ;
- l'opérateur économique arrivé en 2ème position se verra attribuer un montant minimum annuel de commandes au moins équivalent à 40% du montant minimum annuel, soit 16 000,00 € HT annuels.

- en cas d'attributaire unique :

- l'opérateur économique se verra attribuer un montant minimum annuel de commandes au moins équivalent à 100 % du montant

minimum annuel, soit 40 000,00 euros HT annuels.

La Régie Autonome Acropolis Nikaia s'engage envers les différents attributaires de l'accord-cadre sur la répartition des montants minimum de ce lot, telle que précédemment énoncée.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 60%

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-4 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123 du Code de la commande publique. Le présent contrat prévoit une/ou plusieurs prestations supplémentaires éventuelles. Celles ci sont définies dans l'Acte d'engagement.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2020/S107-259010 du 02 juin 2020

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

Section V : Attribution

LOT N°1 : Attribué

Intitulé : Accord-cadre à bon de commande

V.1) Informations relatives à une non-attribution

V.2) Attribution du marché

24 décembre 2020

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 2

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

LA TOQUE DU MIDI, 6 Rue Anatole de Monzie, 06300, NICE , FRANCE. Code NUTS : FRL03.

Le titulaire est une PME : Oui

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

Estimation initiale du montant : Non renseigné

Valeur totale : 188950 euros

V.2.5) Informations sur la sous-traitance

LOT N°2 : Attribué

Intitulé : Accord-cadre à bons de commande

V.1) Informations relatives à une non-attribution

V.2) Attribution du marché

24 décembre 2020

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 2

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Oui

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

AU CROISSANT DE LUNE, 75 Route de Canta Gallet, 06200, Nice , FRANCE. Code NUTS : FRL03.

Le titulaire est une PME : Oui

LA TOQUE DU MIDI, 6 Rue Anatole de Monzie, 06300, Nice , FRANCE. Code NUTS : FRL03.

Le titulaire est une PME : Oui

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

Estimation initiale du montant : Non renseigné

Valeur totale : Offre la moins chère : 95309 / la plus chère : 104038 euros

V.2.5) Informations sur la sous-traitance

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LOT 1 :

La société LA TOQUE DU MIDI à été retenue pour un montant total de 188 950,00 € HT

LOT 2 :

Attributaire n°1 : La société AU CROISSANT DE LUNE a été retenue pour un montant total de 95 309,80 € H.T.

Attributaire n°2 : La société LA TOQUE DU MIDI a été retenue pour un montant total de 104 038,00 € H.T.

Date de conclusion du contrat : 18/12/2020

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nice 18 avenue des Fleurs - CS 61039 , 06359 Nice cedex 4 FRANCE. Tél. +33 489988600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative.

Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 24/12/2020 pour les lots 1 et 2 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer.
L'Instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice.

Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction des Contrats Publics 45 rue Giuffredo 06364 Nice Cedex 04 - 4ème étage
Tél. +33.04.97.13.44.70 Fax +33.04.97.13.29.19
Mail noura.fabre@nicedazur.org.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

13 janvier 2021